



## Commission de l'éducation et de la formation

### 3142 - Autres actions éducatives et de formation

#### Association "Entreprendre pour apprendre - Alsace" - Subvention de fonctionnement 2014 dans le cadre du contrat d'objectifs 2013-2015

#### Rapport n° CP/2014/18

#### Service gestionnaire :

Direction des collèges et de l'éducation

#### Résumé :

L'association « Entreprendre pour Apprendre – Alsace » développe des 'mini-entreprises' au sein des collèges du Bas-Rhin pour permettre aux élèves de découvrir le monde quotidien d'une entreprise, son fonctionnement, ses métiers.

Il est proposé de conclure avec l'association une convention financière pour l'année 2014, dans le cadre d'un contrat d'objectifs couvrant la période 2013-2015.

Expérimenté en 2008, le dispositif des mini-entreprises consiste à créer au collège et au lycée une entreprise pour permettre aux élèves de découvrir le monde quotidien d'une entreprise, son fonctionnement, ses métiers. Cette création est initiée par un groupe d'élèves accompagnés par des enseignants et un conseiller en entreprise pour une année scolaire. Le projet s'adresse aux classes de 4e, 3e et aux lycées.

Dans le Bas-Rhin, 30 mini-entreprises ont été créées durant l'année scolaire 2012-2013 dont 16 en collège. Cette année scolaire, ce projet en constante augmentation dans le Bas-Rhin, voit la création de 37 mini-entreprises.

L'association locale « Entreprendre pour Apprendre - Alsace » est affiliée à *EpA France* et s'appuie sur des partenariats locaux (entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie, Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise ...).

Le Conseil Général a participé en 2011 et 2012 au championnat des mini-entreprises pour le prix du meilleur projet de collégiens pour un montant de 500 euros. Le contrat d'objectifs 2013-2015 vise à conforter ce dispositif qui permet de soutenir le rapprochement des collégiens avec les entreprises et plus globalement de favoriser, en complément de l'école, la transmission des connaissances afin de développer le niveau de formation et de qualification permettant une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Je vous sou mets en annexe la convention financière 2014 pour l'attribution d'une aide de 10 000 euros pour la mise en œuvre de ces actions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
14977	65-6574-28	14 800,00 €	14 800,00 €	10 000,00 €

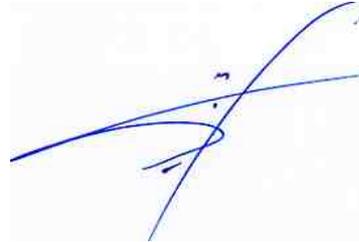
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention financière, annexée au rapport, à intervenir entre le Département et l'association "Entreprendre pour Apprendre - Alsace".*

*Elle autorise son Président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/12/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL